

Ces difficultés et ce désenchantement croissant m'ont amené à convoquer, la fin de semaine dernière dans ma circonscription, une réunion à laquelle assistaient les représentants des cinq réserves environnantes et les officiels du ministère. Depuis cette réunion, je partage l'avis du député de Skeena à savoir que nos citoyens indiens sont déçus et ne se cachent pas pour commenter les récentes annonces qui ne tendent qu'à les ancrer dans leur conviction que les belles paroles de l'homme blanc ne sont que pure fourberie. Samedi dernier, monsieur l'Orateur, j'ai entendu les griefs qui ont trouvé écho ici cet après-midi. Il y avait en notre compagnie le sénateur indien Gladstone qui a parlé à ses congénères de cette région du Canada pour essayer d'établir les liens de contact. Mais je puis assurer au ministre compétent et aux députés que les discours ne suffisent pas à régler les problèmes de nos premiers citoyens. Il faut passer aux actes. Nous ne pouvons plus nous contenter de propagandes étalées à grand renfort de publicité et qui ensuite laissent un abîme de déception. Le plus tôt nous approuverons ce projet de résolution, et visiterons certaines réserves pour discuter face à face avec les Indiens, le plus tôt le problème sera réglé. Par conséquent, monsieur le président, j'approuve de tout cœur la motion.

**M. John M. Reid (Kenora-Rainy River):** Monsieur l'Orateur, je ne comptais pas participer à ce court débat, mais je voudrais mentionner un détail. Il est certain que le gouvernement est en partie responsable de nos difficultés. Mais quant au problème qui nous concerne actuellement—celui de la visite des réserves indiennes par le comité des affaires indiennes—je soutiens qu'un seul groupe est en défaut: les membres de ce comité. Puisque j'en fais partie, monsieur l'Orateur, je me souviens du temps où l'on essayait—sans grand succès—d'organiser ces voyages. Notre première tentative a été une réunion avec les chefs élus de l'Ontario, à Toronto. Le gouvernement a même consenti à mettre un avion à notre disposition. Or, six ou sept membres seulement ont accompli cette visite qui n'exigeait qu'une journée.

On se réjouit d'apprendre que les députés s'intéressent à nouveau aux problèmes relevant du ministère des Affaires indiennes, de-

puis que ceux-ci sont devenus par trop brûlants. Cependant, j'estime qu'au lieu d'écouter le tas de bêtises qu'on a dit cet après-midi, les membres du comité feraient mieux de s'examiner pour comprendre ce qu'ils ont fait en essayant d'organiser leurs visites.

Je le répète, monsieur l'Orateur: j'appuie cette initiative. Je voudrais que les affaires indiennes fassent l'objet d'un intérêt plus marqué, surtout de la part des membres du comité.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, ce n'est que l'intervention du préopinant qui m'a poussé à prendre part à cette discussion. Il est un jeune député et il devrait selon moi rougir des instances qu'il vient de faire au nom de sa circonscription. La raison en est que les problèmes des affaires indiennes sont très graves dans sa région comme dans tout le Nord de l'Ontario.

• (3.50 p.m.)

La plupart des députés espéraient que le nouveau ministre allait imprimer un dynamisme à ce domaine. Nous étions disposés à permettre aux membres du comité de déterminer la solution de ce problème. Aucun député ne peut ignorer que les agents des Indiens n'ont pas réussi à traiter les problèmes des Indiens dans l'optique d'une société moderne. Dans certaines régions, on aborde ces problèmes d'une façon qui nous donnerait à penser que nous vivons encore à l'époque de la signature des traités avec les Indiens.

Le jeune préopinant a déclaré que les membres du comité méritaient d'être critiqués de n'avoir pas participé aux voyages en question. Il revient à lui aussi bien qu'à ses collègues de l'autre côté de la Chambre de protester avec vigueur contre l'activité de la Direction des affaires indiennes et les instructions qu'elle donne. Ils doivent comme n'importe qui se rendre compte qu'il faut du temps et des hommes compétents pour régler ces problèmes.

**M. Reid:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député? Sait-il que le comité n'était pas obligé de suivre l'itinéraire que leur proposait la Direction des affaires indiennes?

**M. Peters:** Oui. Je sais aussi que le comité avait décidé qu'un sous-comité de sept ou huit